

le végétal dans les rues et places des villes et villages vauclusiens

.....
Les plantations dans les villes et villages sont essentielles à la qualité du cadre de vie, elles participent grandement à la valeur et au confort des rues et des places. Elles sont de première importance pour lutter contre les îlots de chaleur urbains.





La part végétale des places et des voies

Renouveler et renforcer la présence du végétal sur nos places et rues vise aujourd'hui, particulièrement en Vaucluse, autant à préserver et valoriser les paysages urbains, qu'à lutter contre les effets du réchauffement climatique et de l'érosion de la biodiversité.

Il s'agit d'orienter ces actions en ayant à l'esprit la place particulière qu'occupe le végétal dans chacune des parties de nos villes et villages provençaux, depuis les arbres monumentaux qui ombragent les places des centres historiques en passant par les treilles et petites plantations qui agrémentent les façades des vieilles rues, jusqu'aux alignements d'arbres qui accompagnent les voies des quartiers plus périphériques et des entrées d'agglomérations.

Les grands arbres qui sont une partie de l'âme des places et des rues de nos cités, nous viennent en héritage des générations passées. Ce patrimoine vivant doit être géré avec attention, notamment du fait de la maladie qui décime les platanes dans tout le sud de la France depuis plusieurs décennies.

FAIRE LES BONS CHOIX

GERER ET CONFORTER VOTRE PATRIMOINE DE GRANDS ARBRES

Les arbres feuillus de premières grandeurs ont une très grande valeur pour les paysages et le confort des places et voies de nos cités provençales. C'est un patrimoine vivant qui évolue et se gère sur le long terme, avec des moments de rupture quand des sujets monumentaux viennent à dépérir et que de tout jeunes sujets sont plantés en remplacement. La mise en place de programmes de recensement/diagnostics et de suivi, est une bonne manière d'engager

des actions de valorisation et de confortement de ce patrimoine.

Pour les remplacements ou pour des plantations nouvelles, choisir des essences d'**arbres de hautes tiges à feuillage caduc, bien adaptées au climat méditerranéen et à l'échelle des lieux.**

Ce choix d'essences de grandes venues pour les espaces publics n'est pas très étendu, c'est précisément ce qui fait le caractère et l'identité des cités vauclusiennes.

Quand des arbres de hautes tiges sont à planter sur des surfaces minéralisées, entre "béton et bitume", **les fosses de plantation auront un volume de 2 x 2m x 2m de profondeur minimum.**

FORMES FLÉCHÉES ET TAILLE DOUCE

Les arbres à planter le long des voies et sur les places seront choisis en pépinière en forme "fléchée", c'est-à-dire dont la tige principale n'a pas été taillée (arbre non-étêté). Ce qui permettra à ces arbres de développer leur port naturel et limitera nettement à terme les travaux de taille. Ce point est important car les coûts d'entretien d'un patrimoine de grands arbres ne sont pas neutre pour les collectivités.

A maturité, **la taille douce sera privilégiée**, elle préserve la charpente de l'arbre et permet des tailles plus espacées dans le temps, globalement moins onéreuses.



ARBUSTES, PLANTES GRIMPANTES ET FLEURIES A CHOISIR PARMIS LA TRÈS RICHE PALETTE D'ESSENCES MÉDITERRANÉENNES

Le choix de plantes méditerranéennes s'impose. Elles contribueront à renforcer l'identité locale et seront d'un entretien simple et économe en eau.

Sur les espaces publics, les plantations se feront au maximum en pleine terre. Eviter les jardinières qui encombrant l'espace public, elles ne sont pas toujours très esthétiques et engendrent d'importantes charges d'arrosage.

La mise en place de plantes grimpantes sur les façades et de micro jardins à leur pied est à développer dans les centres des villes et villages. Cette végétalisation participe elle aussi au confort climatique en ville et à la préservation de la biodiversité. Elle peut se faire de manière participative avec les habitants.



PARMI LES ESSENCES D'ARBRES RECOMMANDÉES

- Arbres de première grandeur (hauteur 15 à 20/25m) : les **micocouliers** (Celtis australis ou occidentalis plus vigoureux), les tilleuls (Tilia X euclora notamment), le **sophora du Japon** (Sophora Japonica), le **frêne méditerranéen** (Fraxinus angustifolia - en sol un peu plus frais)...

- Arbres de seconde grandeur (hauteur 10 à 15 m) : l'**érable champêtre** (Acer campestre), l'**Aulne de Corse** (Alnus cordata)...

- Petits arbres : l'**érable de Montpellier** (Acer monspessulanum), l'**arbre de Judée** (Cercis siliquastrum)...

Cette liste d'essences adaptées à des plantations sur des rues ou places sous climat méditerranéen n'a bien sûr rien d'exhaustif.

Le choix des essences notamment d'arbres pour les jardins, parcs, espaces verts... peut être établi dans des palettes de végétaux méditerranéens ou exotiques beaucoup plus variés.



À ÉVITER SUR LES PLACES ET LES RUES

Les arbres à feuillage persistant, particulièrement les conifères

Le caractère toujours vert de ces arbres pourrait à priori paraître intéressant, pour les paysages urbains. Leur gros défaut est en fait de faire de l'ombre durant tout l'hiver, ce qui n'est pas souhaitable pour l'éclaircissement des façades et des espaces publics.

Certains conifères comme le pin et le cèdre tendent de plus à développer de puissantes racines superficielles qui peuvent soulever les revêtements de sol.

Les cyprès très appréciés dans les jardins et les cimetières pour leur port colonnaire et leur symbolique, et les autres conifères apparentés que l'on rencontre en haies, émettent quand à eux de grandes masses de pollens très allergènes.

Les conifères ont de plus une faible capacité d'évapotranspiration donc de capacité à rafraîchir l'air, ce qui les rends peu intéressants dans les stratégies de lutte contre les îlots de chaleur urbains.

Les oliviers

L'ombrage de cet arbre symbole de la méditerranée est très léger. Sa ramure basse est assez encombrante sur un espace public et sa petite taille est sans rapport avec l'échelle des façades du bâti villageois ou de la ville.



UN PATRIMOINE LOCAL

les arbres remarquables du Vaucluse

Un inventaire des arbres remarquables du Vaucluse, initié par la Direction Régionale de l'Environnement PACA, a été mené en 2008 dans le Vaucluse. 120 sujets y ont été classés en premier rang de remarquabilité parmi 706 arbres recensés. L'inventaire est disponible à la DREAL PACA.



LE SAVIEZ-VOUS ?

L'ombrage et l'évapotranspiration des arbres pour lutter contre les îlots de chaleur urbains

L'urbanisation, la minéralisation des sols et l'utilisation massive de la climatisation augmentent la température ambiante des centres urbains denses. Il se crée ainsi des "îlots de chaleur urbains" où les températures sont nettement plus élevées que dans les zones rurales moyennes. Avec l'accentuation des vagues de chaleur estivales dues au changement climatique, les excès de températures dans ces îlots de chaleur deviennent chaque été plus problématique pour la santé, le bien-être et l'attractivité des centres-villes.

L'ombrage et les capacités rafraîchissantes de l'évapotranspiration des grands arbres à feuilles caduques (vapeur d'eau émise dans l'atmosphère par la transpiration des feuilles) permettent d'atténuer les chaleurs excessives dans les secteurs densément urbanisés.

Cette stratégie de "climatisation végétale" doit être accompagnée par des actions de désimperméabilisation des sols urbains pour notamment permettre une réalimentation des plantations d'arbres avec les eaux pluviales.



LA TRAME VERTE ET BLEUE DES VILLES ET VILLAGES

Avec la pression environnementale due à l'emploi de pesticides dans de nombreux espaces agricoles, la "nature en ville" est devenue (d'autant plus avec l'interdiction de janvier 2017 de l'emploi de pesticides dans les espaces publics urbains) un refuge conséquent pour la biodiversité locale. La conception et la gestion des "espaces verts" et autres plantations en ville doivent désormais intégrer cette dimension.



POINT RÉGLEMENTAIRE

le chancre coloré du platane

Le chancre coloré du platane, causé par le champignon Ceratocystis platani peut entraîner la mort de ces arbres en quelques mois. Le Vaucluse est très concerné par cette maladie.

Il n'existe actuellement aucun traitement curatif. La maladie se propage par les blessures sur les parties aériennes ou les racines (les facteurs de risques sont les pare-chocs des véhicules et surtout les travaux de taille ou de terrassement) et d'arbre en arbre par connexions racinaires.

Des mesures de prophylaxie pour éviter cette propagation ont été édictées par l'arrêté ministériel du 22/12/2015 :

- désinfection des outils et des engins d'intervention avant et à la fin de tous travaux réalisés sur ou à proximité de platanes,

- abattage, dessouchage ou dévitalisation des souches des arbres contaminés et destruction par incinération des platanes présents dans un rayon de 35 à 50 m, autour des platanes atteints.

Le remplacement des platanes morts se fait avec des arbres de première grandeur, autres que des platanes. La stratégie conseillée est de diversifier les essences replantées afin de réduire les risques d'apparition de nouvelles pandémies.

Une variété de platane (Platanus "Platanor"©) réputée résistante au chancre coloré a été mise au point il y a quelques années par l'INRA du Vaucluse. Les retours d'expériences des plantations de cette variété sont en cours.

→ **Renseignez-vous auprès de la FREDON PACA (Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles) : www.fredon.fr/paca**

EN COMPLÉMENT DE LA FICHE EP-04



EP-01 les
espaces publics
urbains



EP-02 le
mobilier urbain



EP-03 les
revêtements
de sol

Au cœur de nos villes et villages, l'intérêt particulier et l'intérêt général doivent être conjugués pour créer le cadre de vie que nous y recherchons tous.

Pour les espaces les plus protégés ou les plus ordinaires, les architectes de l'UDAP et du CAUE de Vaucluse ont conçu ces fiches conseils afin de vous guider dans vos travaux et vos démarches.

Elles ont l'ambition d'aider chaque porteur de projet à concilier les contingences de la vie contemporaine, la maîtrise de l'énergie, la qualité environnementale et la protection de la biodiversité avec la transmission de notre patrimoine culturel et historique.

LES FICHES CONSEILS

→ à télécharger sur www.caue84.fr/documentation


→ à télécharger sur [le site de la DRAC PACA](#)
rubrique **aides et démarches** / démarches et conseils architecture et patrimoine

POUR EN SAVOIR PLUS


UDAP de Vaucluse

Unité départementale de l'architecture et du patrimoine de Vaucluse

→ **Réception du public sur rendez-vous à l'UDAP**

 www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Provence-Alpes-Cote-d-Azur/La-Direction-regionale/La-direction-et-ses-services/Unites-departementales-de-l-architecture-et-du-patrimoine-UDAP/Udap-de-Vaucluse

 udap.vaucluse@culture.gouv.fr

 04 88 17 87 10

CAUE de Vaucluse

Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement de Vaucluse

→ **Réception du public sur rendez-vous en mairie des communes adhérentes**

 www.caue84.fr

 secretariat@caue84.fr

 04 90 13 49 50